

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
(NOMINATIFS)
N°39-2023-09-008

PUBLIÉ LE 5 SEPTEMBRE 2023

Sommaire

Préfecture du Jura /

39-2023-09-04-00002 - lettre de félicitations acte de courage et de dévouement M. Cédric FOREST (1 page)	Page 3
39-2023-09-04-00003 - lettre de félicitations acte de courage et de dévouement Mme Andréa TRULLARD (1 page)	Page 5
39-2023-09-04-00001 - Lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement M. Joachim DAYET (1 page)	Page 7
39-2023-09-04-00004 - médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement M. Stéphane NOEL (1 page)	Page 9

Préfecture du Jura

39-2023-09-04-00002

lettre de félicitations acte de courage et de
dévouement M. Cédric FOREST

ARRÊTÉ n°

Accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Jura,
chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le rapport du 18 juillet 2023 du directeur départemental de la sécurité publique du Jura

Considérant que M. Cédric FOREST a contribué au sauvetage d'une personne qui menaçait de se jeter d'un pont, le 12 juin 2023, à Dole

Sur proposition de monsieur le directeur des services du cabinet du préfet,

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

La lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement est décernée à :
- M. Cédric FOREST, né le 13 juin 1982 à Dole (39)

Article 2 :

Monsieur le directeur des services du cabinet du préfet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du Jura et dont une copie sera remise à l'intéressé.

Fait à Lons-le-Saunier, le 4 septembre 2023

Le préfet,



Serge CASTEL

Préfecture du Jura

39-2023-09-04-00003

lettre de félicitations acte de courage et de
dévouement Mme Andréa TRULLARD

ARRÊTÉ n°

Accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Jura,
chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le rapport du 18 juillet 2023 du directeur départemental de la sécurité publique du Jura

Considérant que Mme Andréa TRULLARD a contribué au sauvetage d'une personne qui menaçait de se jeter d'un pont, le 12 juin 2023, à Dole

Sur proposition de monsieur le directeur des services du cabinet du préfet,

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

La lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement est décernée à :
- Mme Andréa TRULLARD, née le 3 juin 2000 à Dole (39)

Article 2 :

Monsieur le directeur des services du cabinet du préfet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du Jura et dont une copie sera remise à l'intéressée.

Fait à Lons-le-Saunier, le 4 septembre 2023

Le préfet,


Serge CASTEL

Préfecture du Jura

39-2023-09-04-00001

Lettre de félicitations pour acte de courage et de
dévouement M. Joachim DAYET

ARRÊTÉ n°

Accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Jura,
chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le rapport du 18 juillet 2023 du directeur départemental de la sécurité publique du Jura

Considérant que M. Joachim DAYET a contribué au sauvetage d'une personne qui menaçait de se jeter d'un pont, le 12 juin 2023, à Dole

Sur proposition de monsieur le directeur des services du cabinet du préfet,

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

La lettre de félicitations pour acte de courage et de dévouement est décernée à :
- M. Joachim DAYET, né le 13 janvier 1977 à Dijon (21)

Article 2 :

Monsieur le directeur des services du cabinet du préfet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du Jura et dont une copie sera remise à l'intéressé.

Fait à Lons-le-Saunier, le 4 septembre 2023

Le préfet,


Serge CASTEL

Préfecture du Jura

39-2023-09-04-00004

médaille de bronze pour acte de courage et de
dévouement M. Stéphane NOEL

ARRÊTÉ n°

Accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement

Le préfet du Jura,
chevalier de l'ordre national du Mérite

VU le décret du 16 novembre 1901 modifié par le décret du 9 décembre 1924 ;

VU le décret n° 70-221 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution de la médaille pour acte de courage et de dévouement ;

VU le rapport du 18 juillet 2023 du directeur départemental de la sécurité publique du Jura

Considérant que M. Stéphane NOEL a ceinturé une personne prête à se jeter d'un pont, le 12 juin 2023, à Dole

Sur proposition de monsieur le directeur des services du cabinet du préfet,

ARRÊTE :

Article 1^{er} :

La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à :
- M. Stéphane NOEL, né le 3 mai 1977 à Le Plessis Trévisé (94)

Article 2 :

Monsieur le directeur des services du cabinet du préfet est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au recueil des actes administratifs du Jura et dont une copie sera remise à l'intéressé.

Fait à Lons-le-Saunier, le 4 septembre 2023


Le préfet,

Serge CASTEL